

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Pinselreiniger

Date de révision: 24.02.2020

Code du produit: 78303044900000

Page 1 de 23

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

NEUTRAL Pinselreiniger

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Solvant(s) organique(s):

Utilisations déconseillées

Néant, utilisation conforme aux fins

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Meffert AG Schweiz	
Rue:	Oberebenestrasse 49	
Lieu:	CH-5620 Bremgarten AG	
Téléphone:	+41 56 648 87-87	Téléfax: +41 56 648 87-88
e-mail (Interlocuteur):	info@meffertag.ch	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +41 44 251 5151 oder 145 (Toxikologisches Zentrum)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Danger par aspiration: Asp. Tox. 1

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Nocif par inhalation.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Mention** Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H332 Nocif par inhalation.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Pinselreiniger

Date de révision: 24.02.2020

Code du produit: 78303044900000

Page 2 de 23

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Pinselreiniger

Date de révision: 24.02.2020

Code du produit: 78303044900000

Page 3 de 23

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
67-64-1	acétone			20 - < 25 %
	200-662-2	606-001-00-8	01-2119471330-49	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			
141-78-6	acétate d'éthyle			5 - < 10 %
	205-500-4	607-022-00-5	01-2119475103-46	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			
1330-20-7	xylène (o, m, p), mélange d'isomères			5 - < 10 %
	215-535-7	601-022-00-9	01-2119488216-32	
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2; H226 H332 H312 H315			
123-86-4	acétate de n-butyle			5 - < 10 %
	204-658-1		01-2119485493-29	
	Flam. Liq. 3, STOT SE 3; H226 H336 EUH066			
79-20-9	acétate de méthyle			5 - < 10 %
	201-185-2	607-021-00-X	01-2119459211-47	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			
78-93-3	méthyléthylcétone			5 - < 10 %
	201-159-0	606-002-00-3	01-2119457290-43	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle			5 - < 10 %
	203-603-9	607-195-00-7	01-2119475791-29	
	Flam. Liq. 3; H226			
64742-49-0	Hydrocarbures, n-alcanes en C6-C7, isoalcanes, cycloalcanes, <5% de n-hexane			5 - < 10 %
	921-024-6		01-2119475514-35	
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H225 H315 H336 H304 H411			
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol			5 - < 10 %
	203-539-1	603-064-00-3	01-2119457435-35	
	Flam. Liq. 3, STOT SE 3; H226 H336			
64742-95-6	Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas - non spécifié			5 - < 10 %
	265-199-0		01-2119455851-35	
	Flam. Liq. 3, STOT SE 3, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H226 H335 H336 H304 H411			
67-63-0	propane-2-ol			3 - < 5 %
	200-661-7	603-117-00-0	01-2119457558-25	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336			
64-17-5	alcool éthylique, éthanol			3 - < 5 %
	200-578-6	603-002-00-5	01-2119457610-43	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2; H225 H319			
78-83-1	2-méthylpropane-1-ol; isobutanol			3 - < 5 %
	201-148-0	603-108-00-1	01-2119484609-23	
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, STOT SE 3, STOT SE 3; H226 H315 H318 H335 H336			

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Pinselreiniger

Date de révision: 24.02.2020

Code du produit: 78303044900000

Page 4 de 23

100-41-4	éthylbenzène			3 - < 5 %
	202-849-4	601-023-00-4	01-2119489370-35	
	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 4, STOT RE 2, Asp. Tox. 1; H225 H332 H373 H304			
67-56-1	Méthanol (voir l'alcool méthylique)			1 - < 3 %
	200-659-6		01-2119433307-44	
	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT SE 1; H225 H331 H311 H301 H370			
108-88-3	toluène			1 - < 3 %
	203-625-9	601-021-00-3	01-2119471310-51	
	Flam. Liq. 2, Repr. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, STOT RE 2, Asp. Tox. 1; H225 H361d H315 H336 H373 H304			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. En cas de symptômes allergiques, en particulier au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau et savon Ne pas nettoyer avec: Solvants/Dilutions En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les hydrocarbures aliphatiques sont, suivant les sources littéraires, peu irritants pour la peau et les muqueuses, dégraissent la peau, sont narcotiques. En cas d'influence directe sur les tissus pulmonaires (p.ex. par aspiration), risque de pneumonie. En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés

Poudre d'extinction, mousse résistante à l'alcool., Dioxyde de carbone (CO₂), Brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes d'azote (NO_x)

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Pinselreiniger

Date de révision: 24.02.2020

Code du produit: 78303044900000

Page 5 de 23

pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Information supplémentaire

Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Eloigner toute source d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Ne pas respirer les poussières de ponçage. Utiliser une protection respiratoire adéquate

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage. Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger du rayonnement solaire. Protéger de la chaleur et du gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Laques à base de résines alkydes, sans aromatiques

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Pinselreiniger

Date de révision: 24.02.2020

Code du produit: 78303044900000

Page 6 de 23

Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Origine
123-86-4	1-Butylacétate	100	480		VME 8 h	
		200	960		VLE courte durée	
108-65-6	1-Méthoxy-2-propylacétate	50	275		VME 8 h	
		50	275		VLE courte durée	
107-98-2	1-Méthoxypropan-2-ol (PGME)	100	360		VME 8 h	
		200	720		VLE courte durée	
78-93-3	2-Butanone	200	590		VME 8 h	
		200	590		VLE courte durée	
67-63-0	2-Propanol	200	500		VME 8 h	
		400	1000		VLE courte durée	
141-78-6	Acétate d'éthyle	200	730		VME 8 h	
		400	1460		VLE courte durée	
79-20-9	Acétate de méthyle	100	310		VME 8 h	
		400	1240		VLE courte durée	
67-64-1	Acétone	500	1200		VME 8 h	
		1000	2400		VLE courte durée	
64-17-5	Ethanol	500	960		VME 8 h	
		1000	1920		VLE courte durée	
100-41-4	Ethylbenzène	50	220		VME 8 h	
		50	220		VLE courte durée	
78-83-1	Isobutanol	50	150		VME 8 h	
		50	150		VLE courte durée	
67-56-1	Méthanol	200	260		VME 8 h	
		800	1040		VLE courte durée	
108-88-3	Toluène	50	190		VME 8 h	
		200	760		VLE courte durée	
1330-20-7	Xylène	100	435		VME 8 h	
		200	870		VLE courte durée	

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Pinselreiniger

Date de révision: 24.02.2020

Code du produit: 78303044900000

Page 7 de 23

Valeurs biologiques tolérables (VBT; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Substrat	Prélèvement
67-64-1	Acétone	Acétone	80 mg/l	U	b
-	Xylène	Acide méthylhippurique	2 g/l	U	b
78-93-3	2-Butanone (Méthyléthylcétone)	2-Butanone (MEK)	2 mg/l	U	b
107-98-2	1-Méthoxypropan-2-ol	1-Méthoxypropanol-2	20 mg/l	U	b
67-63-0	2-Propanol	Acétone	25 mg/l	S	b
100-41-4	Ethylbenzène	Acide mandélique + acide phénylglyoxylique (/g créatinine)	600 mg/g	U	b
67-56-1	Méthanol	Méthanol	30 mg/l	U	c, b
108-88-3	Toluène	Toluène	600 µg/l	S	b

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Pinselreiniger

Date de révision: 24.02.2020

Code du produit: 78303044900000

Page 8 de 23

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance	Voie d'exposition	Effet	Valeur
67-64-1	acétone			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	2420 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	160 mg/kg p.c. /jour
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	1210 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	62 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	62 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	200 mg/m ³
141-78-6	acétate d'éthyle			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	734 mg/m ³
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	1468 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	734 mg/m ³
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	1468 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	63 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	367 mg/m ³
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	systémique	734 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	367 mg/m ³
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	local	734 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	37 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale		4,5 mg/kg p.c. /jour
1330-20-7	xylène (o, m, p), mélange d'isomères			
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	289
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	289
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	180
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	77
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	systémique	174
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	local	174
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	108
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	14,8
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	1,6
123-86-4	acétate de n-butyle			
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	960 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	480 mg/m ³
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	systémique	859,7 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	102,34 mg/m ³
78-93-3	méthyléthylcétone			
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	1161 mg/kg p.c. /jour
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	600 mg/m ³
Consommateur DNEL, aigu		dermique	local	412 mg/personne/jour

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Pinselreiniger

Date de révision: 24.02.2020

Code du produit: 78303044900000

Page 9 de 23

Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	106 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	31 mg/kg p.c. /jour
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	153,5
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	275
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	54,8
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	33
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	1,67
64742-49-0	Hydrocarbures, n-alcanes en C6-C7, isoalcanes, cycloalcanes, <5% de n-hexane		
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	699 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	699 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	773 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	608 mg/kg p.c. /jour
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	2035 mg/m ³
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol		
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	369 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	553,5 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	50,6 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	18,1 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	3,3 mg/kg p.c. /jour
64742-95-6	Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas - non spécifié		
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	25 mg/kg p.c. /jour
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	150 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	11 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	32 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	11 mg/kg p.c. /jour
67-63-0	propane-2-ol		
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	888 mg/kg p.c. /jour
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	500 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	26 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	319 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	89 mg/m ³
78-83-1	2-méthylpropane-1-ol; isobutanol		
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	310 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	25 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	55 mg/m ³
67-56-1	Méthanol (voir l'alcool méthylique)		
Salarié DNEL, aigu	dermique	systémique	40 mg/kg p.c. /jour
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systémique	260 mg/m ³

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Pinselreiniger

Date de révision: 24.02.2020

Code du produit: 78303044900000

Page 10 de 23

Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	260 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique	40 mg/kg p.c. /jour
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	260 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	260 mg/m ³
Consommateur DNEL, aigu	dermique	systemique	8 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	systemique	50 mg/m ³
Consommateur DNEL, aigu	par voie orale	systemique	8 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systemique	8 mg/kg p.c. /jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	50 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systemique	8 mg/kg p.c. /jour
108-88-3	toluène		
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	384
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systemique	384
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	192
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	192
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique	384
Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	local	226
Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	systemique	226
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systemique	56,5
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systemique	226
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systemique	8,13
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	56,5

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Pinselreiniger

Date de révision: 24.02.2020

Code du produit: 78303044900000

Page 11 de 23

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance		Valeur
Milieu environnemental			
67-64-1	acétone		
Eau douce			10,6 mg/l
Eau de mer			1,06 mg/l
Sédiment d'eau douce			30,4 mg/kg
Sédiment marin			3,04 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées			100 mg/l
Sol			29,5 mg/kg
141-78-6	acétate d'éthyle		
Eau douce			0,26 mg/l
Eau de mer			0,026 mg/l
Sédiment d'eau douce			0,34 mg/kg
Sédiment marin			0,034 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées			650 mg/l
Sol			0,22 mg/kg
Air			1,65 mg/l
1330-20-7	xylène (o, m, p), mélange d'isomères		
Eau douce			0,327 mg/l
Eau de mer			0,327 mg/l
Sédiment d'eau douce			12,46 mg/kg
Sédiment marin			12,46 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées			6,58 mg/l
Sol			2,31 mg/kg
123-86-4	acétate de n-butyle		
Eau douce			0,18 mg/l
Eau de mer			0,018 mg/l
Sédiment d'eau douce			0,981 mg/kg
Sédiment marin			0,0981 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées			35,6 mg/l
Sol			0,0903 mg/kg
Air			0,36 mg/l
78-93-3	méthyléthylcétone		
Eau douce			55,8 mg/l
Eau de mer			55,8 mg/l
Sédiment d'eau douce			284,7 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées			709 mg/l
Sol			22,5 mg/kg
Air			55,8 mg/l
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		
Eau douce			0,635 mg/l
Eau de mer			0,0635 mg/l

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Pinselreiniger

Date de révision: 24.02.2020

Code du produit: 78303044900000

Page 12 de 23

Sédiment d'eau douce		3,29 mg/kg
Sédiment marin		0,329 mg/kg
Intoxication secondaire		6,35 mg/l
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		100 mg/l
Sol		0,29 mg/kg
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol	
Eau douce		10 mg/l
Eau de mer		1 mg/l
Sédiment d'eau douce		52,3 mg/kg
Sédiment marin		5,2 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		100 mg/l
Sol		5,2 mg/kg
Air		100 mg/l
67-63-0	propane-2-ol	
Eau douce		140,9 mg/l
Eau de mer		140,9 mg/l
Sédiment d'eau douce		552 mg/kg
Sédiment marin		552 mg/kg
Sol		28 mg/kg
78-83-1	2-méthylpropane-1-ol; isobutanol	
Eau douce		0,4 mg/l
Eau de mer		0,4 mg/l
Sédiment d'eau douce		1,52 mg/kg
Sédiment marin		0,152 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		10 mg/l
Sol		0,0699 mg/kg
Air		11 mg/l
67-56-1	Méthanol (voir l'alcool méthylique)	
Eau douce		154 mg/l
Eau de mer		154 mg/l
Sédiment d'eau douce		570,4 mg/kg
Sédiment marin		57,04 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		100 mg/l
Sol		23,5 mg/kg
108-88-3	toluène	
Eau douce		0,68 mg/l
Eau de mer		0,68 mg/l
Sédiment d'eau douce		16,39 mg/l
Sédiment marin		16,39 mg/l
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		13,61 mg/l
Sol		2,89 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Pinselreiniger

Date de révision: 24.02.2020

Code du produit: 78303044900000

Page 13 de 23

Mesures d'hygiène

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Matériau approprié: Nitril.

Épaisseur de matière 0,15 mm

Temps de passage (durée d'utilisation maxi) >480 min.

Porter si possible des gants en coton par-dessous.

Protection de la peau

Porter uniquement des vêtements de protection de bonne taille, confortables et propres.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: procédé de pulvérisation, ventilation insuffisante

Appareil filtrant combiné (EN 14387)

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	voir la couleur sur l'étiquette d'emballage
Odeur:	Solvants/Dilutions
pH-Valeur:	7-9

Modification d'état

Point de fusion:	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	55,8 °C
Point de sublimation:	non applicable
Point de ramollissement:	non applicable
Point d'écoulement:	non applicable
Point d'éclair:	<21 °C
Limite inférieure d'explosivité:	0,7 g/m ³
Limite supérieure d'explosivité:	20 g/m ³
Température d'inflammation:	>200 °C
Pression de vapeur: (à 20 °C)	233 hPa
Densité:	0,81-0,85 g/cm ³
Viscosité cinématique:	<20,5 mm ² /s
Épreuve de séparation du solvant:	<3%

9.2. Autres informations

aucune/aucun

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Pinselreiniger

Date de révision: 24.02.2020

Code du produit: 78303044900000

Page 14 de 23

10.2. Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de la chaleur et du gel. Ne pas laisser sécher le produit.

10.5. Matières incompatibles

Comburent, fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂). Dans certaines conditions d'incendie, des traces d'autres produits toxiques ne peuvent être exclues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Nocif par inhalation.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Pinselreiniger

Date de révision: 24.02.2020

Code du produit: 78303044900000

Page 15 de 23

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
67-64-1	acétone				
	orale	DL50 mg/kg 5800	Rat	RTECS	
	cutanée	DL50 mg/kg 20000	Lapin	IUCLID	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 76 mg/l	Rat		
141-78-6	acétate d'éthyle				
	orale	DL50 mg/kg 4934	Lapin		OCDE 401
	cutanée	DL50 mg/kg >20000	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 29,3 mg/l	Rat		
1330-20-7	xylène (o, m, p), mélange d'isomères				
	orale	DL50 mg/kg 8640	Rat		
	cutanée	ATE mg/kg 1100			
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE 1,5 mg/l			
123-86-4	acétate de n-butyle				
	orale	DL50 mg/kg >10000	Rat		OCDE 423
	cutanée	DL50 mg/kg >14000	Lapin		OCDE 402
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 >21 mg/l	Rat		OCDE 403
78-93-3	méthyléthylcétone				
	orale	DL50 mg/kg >2193	Rat		OCDE 423
	cutanée	DL50 mg/kg >5000	Lapin		OCDE 402
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle				
	orale	DL50 mg/kg 8532	Rat	RTECS	
	cutanée	DL50 mg/kg 7500	Lapin		
64742-49-0	Hydrocarbures, n-alcanes en C6-C7, isoalcanes, cycloalcanes, <5% de n-hexane				
	orale	DL50 mg/kg >2000	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg >2000	Lapin		
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol				
	orale	DL50 mg/kg > 5000	Rat	IUCLID	
	cutanée	DL50 mg/kg 11000	Lapin		
64742-95-6	Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas - non spécifié				
	cutanée	DL50 mg/kg >3160	Lapin		OCDE 402

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Pinselreiniger

Date de révision: 24.02.2020

Code du produit: 78303044900000

Page 16 de 23

67-63-0	propane-2-ol					
	orale	DL50 mg/kg	>2000	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Lapin		
64-17-5	alcool éthylique, éthanol					
	orale	DL50 mg/kg	6200	Rat	IUCLID	
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Lapin		OCDE 402
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	95,6 mg/l	Rat	RTECS	
78-83-1	2-méthylpropane-1-ol; isobutanol					
	orale	DL50 mg/kg	> 2830	Rat		OCDE 401
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Rat		OCDE 402
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	> 24 mg/l	Rat		
100-41-4	éthylbenzène					
	orale	DL50 mg/kg	3500	Rat	GESTIS	
	cutanée	DL50 mg/kg	15400	Lapin	GESTIS	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	17,2 mg/l	Rat		
	inhalation aérosol	ATE	1,5 mg/l			
67-56-1	Méthanol (voir l'alcool méthylique)					
	orale	ATE mg/kg	100			
	cutanée	ATE mg/kg	300			
	inhalation vapeur	ATE	3 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE	0,5 mg/l			
108-88-3	toluène					
	orale	DL50 mg/kg	6360	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg	12200	Lapin	GESTIS	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	490 mg/l	Rat	GESTIS	

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.
Peut provoquer somnolence ou vertiges. (acétone)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Pinselreiniger

Date de révision: 24.02.2020

Code du produit: 78303044900000

Page 17 de 23

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Expériences tirées de la pratique**Observations relatives à la classification**

En cas d'inhalation longues de hautes concentrations, peuvent apparaître: maux de tête, étourdissement, nausée etc.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Pinselreiniger

Date de révision: 24.02.2020

Code du produit: 78303044900000

Page 18 de 23

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
67-64-1	acétone					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	5540	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	6100	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	
141-78-6	acétate d'éthyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	230 mg/l	96 h	Tête de boule	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	610 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	>965	32 d	Tête de boule	
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	>100	3 d	Desmodesmus subspicatus	OCDE 201
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	240 mg/l	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OCDE 211
1330-20-7	xylène (o, m, p), mélange d'isomères					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	7,6 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	4,7 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	3,82	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	
	Toxicité bactérielle aiguë	(>175 mg/l)				
123-86-4	acétate de n-butyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	18 mg/l	96 h	Tête de boule	OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	675 mg/l	72 h	Scenedesmus subspicatus	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	44 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	230 mg/l	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OCDE 211
78-93-3	méthyléthylcétone					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	2990	96 h	Tête de boule	OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	1972	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	308 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OCDE 202
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	161 mg/l	96 h	Tête de boule	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	>1000	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	408 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	
	Toxicité pour les poissons	NOEC	475 mg/l	14 d	Oryzias latipes (Ricefish)	

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Pinselreiniger

Date de révision: 24.02.2020

Code du produit: 78303044900000

Page 19 de 23

	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	>100	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)		OCDE 211
	Toxicité bactérielle aiguë		(>1000 mg/l)	0,5 h	Boue activée		OCDE 209
64742-49-0	Hydrocarbures, n-alcanes en C6-C7, isoalcanes, cycloalcanes, <5% de n-hexane						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	1-10	96 h			
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	4600 - 10000	96 h	Leuciscus idus (aunée dorée)	IUCLID	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 1000	72 h	Selenastrum capricornutum		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 500	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	IUCLID	
64742-95-6	Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas - non spécifié						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	9,2 mg/l	96 h			OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	2,6 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata		OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	3,2 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		OCDE 202
64-17-5	alcool éthylique, éthanol						
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	275 mg/l	72 h	Chlorella vulgaris		OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	9268 - 14221	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	IUCLID	
78-83-1	2-méthylpropane-1-ol; isobutanol						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	1430	96 h	Tête de boule		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	1250		Desmodesmus subspicatus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	1439	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	200 mg/l	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
100-41-4	éthylbenzène						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	4,2 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	3,6 mg/l	96 h		GESTIS	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	2,97	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
108-88-3	toluène						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	130 mg/l	96 h	Carassius auratus (poisson rouge)	IUCLID	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	125 mg/l	72 h		GESTIS	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	6 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		

12.2. Persistance et dégradabilité

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Pinselreiniger

Date de révision: 24.02.2020

Code du produit: 78303044900000

Page 20 de 23

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
141-78-6	acétate d'éthyle			
	OCDE 301D/ EEC 92/69/V, C.4-E	79%	20	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
1330-20-7	xylène (o, m, p), mélange d'isomères			
	OCDE 301F/ ISO 9408/ EEC 92/69/V, C.4-D	87,8	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
123-86-4	acétate de n-butyle			
	OCDE 301D/ EEC 92/69/V, C.4-E	83%	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
78-93-3	méthyléthylcétone			
	OCDE 301D/ EEC 92/69/V, C.4-E	98%	28	
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle			
	OCDE 301F/ ISO 9408/ EEC 92/69/V, C.4-D	>90%	8	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol			
	OCDE 301F/ ISO 9408/ EEC 92/69/V, C.4-D	96%	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			
78-83-1	2-méthylpropane-1-ol; isobutanol			
	OCDE 301D/ EEC 92/69/V, C.4-E	70-80%	28	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

12.3. Potentiel de bioaccumulation
Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
67-64-1	acétone	-0,24
141-78-6	acétate d'éthyle	0,68
1330-20-7	xylène (o, m, p), mélange d'isomères	3,16
123-86-4	acétate de n-butyle	2,3
78-93-3	méthyléthylcétone	0,3
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	0,43
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol	-0,437
64-17-5	alcool éthylique, éthanol	-0,31
78-83-1	2-méthylpropane-1-ol; isobutanol	0,79
100-41-4	éthylbenzène	3,15
108-88-3	toluène	2,73

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
141-78-6	acétate d'éthyle	30		
1330-20-7	xylène (o, m, p), mélange d'isomères	25,9		
107-98-2	1-méthoxy-2-propanol	<100		
108-88-3	toluène	8,32		

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Pinselreiniger

Date de révision: 24.02.2020

Code du produit: 78303044900000

Page 21 de 23

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

aucune/aucun

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Les résidus de matériel séchés peuvent être mis aux ordures ménagères, pour les résidus de matériel liquides, contacter l'entreprise locale de collecte des déchets.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

080111 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution, de l'utilisation et du décapage de peintures et de vernis; Déchets de peintures et de vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet spécial

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

150104 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages métalliques

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU:	UN 1263
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	163 367 640D 650
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E2
Catégorie de transport:	2
N° danger:	33
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:	UN 1263
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Matières apparentées aux peintures
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3
Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	163 367 640D 650
Quantité limitée (LQ):	5 L

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Pinselreiniger

Date de révision: 24.02.2020

Code du produit: 78303044900000

Page 22 de 23

Quantité exceptée: E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 1263
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: PAINT RELATED MATERIAL
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: II
 Étiquettes: 3
 Dispositions spéciales: 163, 367
 Quantité limitée (LQ): 5 L
 Quantité exceptée: E2
 EmS: F-E, S-E

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 1263
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: PAINT RELATED MATERIAL
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: II
 Étiquettes: 3
 Dispositions spéciales: A3 A72 A192
 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L
 Passenger LQ: Y341
 Quantité exceptée: E2
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364
 IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3: acétone; acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle; 1-méthoxy-2-propanol; alcool éthylique, éthanol; 2-méthylpropane-1-ol; isobutanol; éthylbenzène

Inscription 28: Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas - non spécifié

Inscription 48: toluène

Inscription 69: Méthanol (voir l'alcool méthylique)

2010/75/UE (COV): 100 % (810 g/l)

2004/42/CE (COV): 100 % (810 g/l)

Prescriptions nationales
15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

NEUTRAL Pinselreiniger

Date de révision: 24.02.2020

Code du produit: 78303044900000

Page 23 de 23

RUBRIQUE 16: Autres informations**Abréviations et acronymes**

EWG - Europäische Wirtschaftsgemeinschaft; EG - Europäische Gemeinschaft; CLP- Regulation on Classification, Labelling and Packaging of Substances and Mixtures; TRGS - Technische Regeln für Gefahrstoffe; PBT - persistenter bioakkumulierbarer und toxischer Stoff; vPvB - very persistent very bioaccumulative; REACH - Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals; VOC - Flüchtige organische Verbindung WGK - Wassergefährdungsklasse

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Information supplémentaire

aucune/aucun

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)